les échos de

mollkirch

www.mollkirch.fr

FEVRIER 2018 n°54

Chers concitoyens

La page 2017 est tournée, une année toujours marquée par des attentats, certes moins nombreux, mais aussi beaucoup de filières terroristes ont été mises à jour grâce au travail de la police, de la gendarmerie et des services de renseignements.

Après la défaite en cours de DAESH, se pose aujourd'hui la question du retour des "repentis" ou prétendus tels ! Qui les jugera et qui peut assurer que nous n'irons pas abriter des bombes à retardement ?

Les élections ont bouleversé le paysage politique de notre pays. Souhaitons que pour une fois il ne s'agisse pas d'une illusion dont les Français feraient les frais.

En 2018 le Conseil Départemental procédera à la réfection de la départementale dans la traversée de Laubenheim. Nous profiterons de ces travaux pour traiter de la sécurité de la traversée comme nous l'avons fait en 2017 pour celle de Mollkirch.

L'économie de notre pays a repris un peu de vigueur. Il faut souhaiter que cela se traduise bientôt par une nette amélioration des chiffres de l'emploi afin que nos compatriotes qui depuis trop d'années vivent dans des conditions difficiles, souvent sous le seuil de pauvreté, retrouvent emploi et bonheur de vivre.

Je souhaite que vous-mêmes et vos proches traversiez cette année 2018 dans la paix, la santé et la prospérité.

Daniel DEGRIMA
Maire

Edité par la commune de MOLLKIRCH
Directeur de la publication : le Maire, Daniel Degrima
Impression : CAR, 95 rue Boecklin Strasbourg Robertsau
Comité de rédaction : Commission Communication
Dépôt légal : février 2018
Date de parution : février 2018

Sommaire

Le mot du maire	p 2
Délibérations du conseil municipal	p 4
Ecole	p 4
Vœux du maire	p 6
CCAS	p 8
Infos	p 9
Vie paroissiale	p 10
Pompiers	p 11
Vie associative	p 11
Etat civil	p 15

Horaires d'ouverture de la mairie

Mairie de Mollkirch
3 rue du Guirbaden
67190 MOLLKIRCH

Lundi	8h/11h30	
Mardi	8h/11h30	
Mercredi	8h/11h30	14h/18h
Jeudi	8h/11h30	16h/18h
Vendredi	8h/11h30	17h/19h

03 88 50 00 53
contact@mollkirch.fr
www.mollkirch.fr

Agenda

16 février :	AG de l'association "SAUVER LE GUIRBADEN"
23 février :	Les Tables d'Histoire de la Magel présentent leur livre
4 mars :	Repas paroissial : Couscous royal
23/24 mars :	Théâtre français LA BONNE COMPAGNIE
31 mars :	Chasse aux oeufs
7 avril :	Festival de musique LA' MI' MOLL'
26 mai :	LOTO des Luschtige Waldnickel
17 juin :	Messe inaugurale de la Chapelle du Kloesterlé

Une nouvelle rubrique sur le site Internet

Si vous pensez avoir égaré un objet sur Mollkirch, connectez-vous sur www.mollkirch.fr
Si quelqu'un l'a trouvé et apporté en mairie, il y a de fortes chances pour que vous puissiez le récupérer.

SOUTIEN AUX PROJETS DES COMMUNES

Dans le cadre des travaux d'aménagement des entrées Nord et Sud ; et de la création d'une aire de stationnement et du cheminement en mode doux de l'aire vers le parking de l'église ; la commune de Mollkirch demande la perception d'un fonds de concours d'un montant de 20 124 € par la CCPR.

Le Conseil Municipal adopte le plan définitif de financement faisant apparaître la participation de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim sous la forme d'un fonds de concours d'un montant de 20 124 € dans le cadre de l'opération "Travaux d'aménagement des entrées Nord et Sud et Création d'une aire de stationnement et du cheminement en mode doux de l'aire vers le parking de l'église".

DEPENSES "FETES ET CEREMONIES"

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 "fêtes et cérémonies" :

D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées ayant trait aux fêtes et cérémonies,

Les diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles, inaugurations, commémorations, pots de fin d'année et vœux de nouvelle année,

les repas des aînés et des bénévoles de la bibliothèque,

Les cadeaux offerts au personnel au titre de l'action sociale à l'occasion des départs en retraite, des anniversaires, des médailles du travail, des fins de contrats ou stage, etc..

Les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant des personnalités extérieures) lors de déplacements collectifs, de rencontres nationales ou internationales, de manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

Le Conseil Municipal décide d'affecter les dépenses détaillées ci-dessus au compte 6232 "Fêtes et cérémonies" dans la limite des crédits inscrits au budget.

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREEES (CLECT) : Rapport :

Dans le cadre d'une dynamique de mutualisation visant à optimiser les recettes financières, notamment fiscales, en vue de pouvoir mener des projets structurants en termes d'aménagement et d'exercer de nouvelles compétences imposées notamment par la loi **N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**épublique (NOTRE) du 07/08/2015, la CCPR a instauré la Fiscalité Professionnelle Unique, à compter du 01/01/2016 et a créé la **C**ommission **L**ocale d'**E**valuation des **C**harges **T**ransférées ; laquelle s'est réunie le 26/09/2017.

Conformément à la réglementation en vigueur, le rapport de la CLECT est soumis pour adoption aux membres du Conseil municipal des communes qui composent la CCPR.

Le Conseil Municipal adopte le rapport de la CLECT qui s'est réunie le 26/09/2017.

EAU

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim au SDEA et la mise à disposition, à titre gratuit et sous forme d'apport en nature, l'ensemble des biens communaux affectés à l'exercice des compétences transférées par la Communauté de Communes des Portes de Rosheim au profit du SDEA.

ADHESION A LA PLATEFORME MUTUALISEE DE DEMATERIALISATION "ALSACE MARCHES PUBLICS"

Créée pour moderniser les achats publics et faciliter l'accès des entreprises à la commande publique, la plateforme mutualisée et dématérialisée "Alsace Marchés Publics" (alsacemarchespublics.eu) dédiée à la passation des marchés publics, nécessite la signature d'une nouvelle convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics avec le Département du Haut-Rhin.

Le marché actuel d'hébergement et de maintenance de la plateforme arrivant à échéance le 31 août 2017, une nouvelle consultation a été lancée. C'est dans ce contexte que l'ensemble des membres fondateurs ont pris la décision de mettre en place, pour le nouveau marché, une coordination tournante. Ainsi, le Département du Haut-Rhin assurera la coordination du groupement de commandes à compter du 1er septembre 2017 jusqu'au 31 août 2019.

Le Conseil Municipal approuve la convention d'adhésion à la plateforme "Alsace Marchés Publics".

ACHATS DE TERRAINS

Le Conseil Municipal décide d'acquérir un emplacement réservé du futur PLU, sis au Kohlplatz, appartenant aux consorts Pfaff.

Dans le cadre de l'élargissement du chemin Hirtenmatten, le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie d'environ 0,78 ares sur la propriété de Mme Boxberger Anny ainsi qu'une partie d'environ 0,71 sur la propriété de M. Peterschmitt Michael et Baechtel Nadine.

DIVERS

Déploiement de la fibre
Bilan taxe de séjour

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Suite aux résultats de l'enquête publique et la prise en compte de certaines remarques des services et organismes associés, quelques modifications mineures ont été apportées au projet de PLU (détails du PV disponibles sur www.mollkirch.fr).

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de PLU. La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois. Le dossier de PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le code de l'urbanisme permet aux communes disposant d'un PLU approuvé d'instaurer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines ou d'urbanisation future.

L'exercice de ce droit de préemption a pour objet de permettre la réalisation, dans l'intérêt général, d'actions ou d'opérations d'aménagement urbain tendant à :

- *mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat,*
- *organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,*
- *favoriser le développement des loisirs et du tourisme,*
- *réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur,*
- *lutter contre l'insalubrité,*
- *permettre le renouvellement urbain,*
- *sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti,*
- *la constitution de réserves foncières en vue de permettre la réalisation des opérations ci-dessus.*

Le Conseil Municipal décide d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones urbaines (U) et d'urbanisation future *(AU)* délimitées par *le PLU.*

Un registre sur lequel sont transcrites toutes les acquisitions réalisées par voie de préemption ainsi que l'affectation définitive de ces biens sera ouvert en mairie et mis à la disposition du public conformément au code de l'urbanisme.

INSTAURATION DECLARATION DE CLOTURE ET PERMIS DE DEMOLIR

Depuis l'application de la réforme du 1er octobre 2007, l'édification des clôtures est dispensée de toute formalité, sauf dans certains secteurs sauvegardés et les sites inscrits ou classés.

Néanmoins, le Conseil Municipal peut décider de soumettre les clôtures à déclaration sur son territoire.

Cette même réforme, issue du décret n° 2007-817 du 11 mai 2007, dispense d'autorisation préalable les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction sauf si elle est située dans un secteur sauvegardé, dans le champ de visibilité d'un monument historique, dans un site classé, ou inscrite au titre des monuments historiques.

Le Conseil Municipal décide de soumettre les travaux d'édification de clôture à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière et d'instituer un permis de démolir pour les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur le territoire communal.

TAXE SUR LES CESSIONS DES TERRAINS NUS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

Le Conseil municipal décide l'institution sur le territoire de la commune de Mollkirch de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

La présente délibération s'applique aux cessions réalisées à compter du 1er jour du 3ème mois qui suit la date à laquelle elle est intervenue. Elle sera notifiée aux services fiscaux au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant cette même date.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Une subvention de 230 € a été accordée à l'Association Arts et Culture, à l'Amicale des Retraités, à l'Association Les Tables d'Histoire de la Magel, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et à la Chorale Sainte Cécile.

TRAVAUX EN REGIE 2017

Le Conseil Municipal accepte les travaux en régie concernant la mise en peinture de l'atelier communal pour un montant de mise en peinture : 8.596,93 €

REGULARISATION

Dans le cadre d'un marché des travaux de la Mairie/Périscolaire, lot 1 au nom de la SARL Rénovation de l'Est, un montant de 26.473,26 € a été consigné sur compte d'attente le 20/05/2005 suite à saisie, attribution notifiée à la Trésorerie par huissier de justice. L'entreprise a été placée en liquidation judiciaire le 2/08/2005, postérieurement donc à la cession qui conservait ainsi son caractère dévolutif.

Aucune suite n'ayant été donnée aux mesures conservatoires, ces créances sont à présent prescrites et reviennent au bénéfice de la collectivité, au titre des revenus exceptionnels.

Le Conseil Municipal décide de ne pas opposer la prescription, suite aux séquestres des sommes mentionnées désormais prescrites et acte la constitution d'un produit exceptionnel de 26 473,26 €.

REVERSEMENT SDEA

Le Conseil Municipal décide de reverser au SDEA, pour l'année 2017, la somme de 50 000 € correspondants aux résultats du fonctionnement et de l'investissement.

LES VŒUX DU MAIRE

Dimanche 21 janvier 2018

Daniel DEGRIMA

Les vœux prononcés chaque année par les élus aux habitants et acteurs des communes sont une vraie tradition en Alsace, et tout particulièrement à Mollkirch. Moments privilégiés où l'accent est mis sur les réalisations, les distinctions, les projets et les espoirs d'une année qui commence…

Moments privilégiés qui permettent la rencontre…

Ainsi ce 21 janvier 2018, le maire Daniel Degrima et son équipe municipale, ont reçu leurs invités venus très nombreux.

Est d'abord rendu hommage à Clara Thomas, Sous-Préfète, Laurent Furst, notre Député, Chantal Jeanpert, Conseillère Départementale et Philippe Meyer, Vice-Président du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim et Maire de Boersh, Michel Herr, Président de la ComCom et Maire de Rosheim, ainsi qu'à tous les amis Maires ou Maires Honoraires de la Communauté de Communes toujours présents sur la scène publique.

Sont honorés également Hermann Rippberger, Bürgermeister de Lug et Winfried Schäffer, l'ancien Maire. Daniel Degrima rappelle que le jumelage avec la commune de Lug fêtera ses 20 ans en 2018.

Sont remerciés ensuite Adrien Berthier, Vice-Président, et Joseph Hermal, Directeur Général, du SDEA, la Brigade de Gendarmerie de Rosheim, le 44ème Régiment de Transmission, la section des Sapeurs Pompiers volontaires de Mollkirch, représenté par leur Chef de Section Raphaël Schwartz.

Sont aussi à l'honneur les associations et leurs membres, sans lesquelles nos communes ne seraient plus que des cités dortoirs. Daniel Degrima en distingue deux d'entres elles pour le travail réalisé dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine. Les associations "Les Amis du Kloesterlé" et "Sauver le Guirbaden" ont réalisé un travail extraordinaire et salutaire pour notre chapelle et notre château !

Au chapitre des remerciements, sont cités, pour leur professionnalisme et leur rigueur, les entreprises, les artisans et les commerçants de la commune de Mollkirch qui donnent vie à notre village, ainsi que l'équipe enseignante, le personnel communal et les membres du Conseil Municipal.

En 2017, si les élections ont bouleversé le paysage politique français, cela ne sera pas forcément signe d'une amélioration de notre quotidien. Les communes voient régulièrement leur budget se réduire. Les subventions et les dotations ne cessent de diminuer : de 99 795 € de dotation en 2014, on passe à 49 277 € en 2018, soit une diminution de 51 % ! Et un prélèvement supplémentaire de 9 597 € !

Hermann RIPPBERGER

Aussi, quand il est question de suppression de la Taxe d'Habitation et de compensation, il y a de quoi s'inquiéter…

Malgré ces conjonctures, le Conseil Municipal n'est pas resté inactif en 2017 :

- le PLU a été arrêté en fin d'année dotant la commune d'un outil d'urbanisme pour les années à venir,
- adossé à l'EPF, les terrains derrière la mairie au Hirtenmatten destinés à la construction de la future école et de la bibliothèque ont été acquis,
- l'acquisition d'un véhicule Kangoo électrique et l'installation d'une borne de recharge électrique publique, dans le cadre des actions "TEPCV" (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte),
- le dépôt d'un dossier "Plan Lumière". Après avoir été reconnu comme complet et éligible, le dossier a été bloqué par Le Pays Bruche Mossig Piémont. Au point mort depuis juin, la commune continue à se battre pour le faire avancer. Aux problèmes de subventionnement s'ajoutent des problèmes administratifs de plus en plus complexes à gérer…

La commune a également encadré les travaux suivants :

- l'aménagement de l'espace devant l'atelier municipal par l'installation d'un parking, quai et abri bus pour nos collé-

giens et nos lycéens,

- la réalisation d'un trottoir, rue de l'Eglise, pour relier le restaurant Saint Hubert au parking en toute sécurité,
- la création de passages protégés et d'emplacements de stationnement à cheval sur la chaussée. La vitesse a été réduite à 40 km/h,
- la réfection de la Route Départementale dans la traversée de Mollkirch, par les services du Département,
- la réfection des façades de l'atelier municipal et de la caserne ont été réalisées par l'équipe technique avec le renfort des bénévoles de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Les projets 2018 sont non moins ambitieux :

- profitant de la réfection de la Route Départementale dans la traversée de Laubenheim, des travaux de mise en sécurité sont prévus : plateaux ralentisseurs, passages protégés, places de stationnement,
- la couverture de la salle des fêtes,
- entamer la réflexion concernant le projet de la nouvelle école,
- poursuivre le plan d'éclairage public,
- l'achat d'un véhicule utilitaire muni d'une benne.

La réception se poursuit ensuite avec les discours de Mesdames Thomas et Jeanpert et de Messieurs Furst et Herr, et de Monsieur Rippberger de Lug. Toutes ces interventions sont marquées par une même volonté de réussir la construction de demain et la pérennisation des acquis.

Tania PASCHETTO

Daniel Degrima a remis la médaille d'honneur de Mollkirch à Olivier Spielmann qui, après 24 ans de service, a pris une retraite bien méritée en 2017 avec le grade de Capitaine Honoraire. Son implication dans la vie de la commune a été sincère, efficace et précieuse. Récompense toute méritée !

Merci aux Sonneurs des Trompes de Chasse de Mollkirch qui ont rehaussé la solennité de cette rencontre.

La cérémonie a été clôturée par la remise des prix décernés aux habitants de Mollkirch ayant participé au concours des plus belles décorations de Noël.

Un vin d'honneur a été servi. De protocolaire et cérémonieuse, la réception est devenue conviviale et chaleureuse. Le succès dans nos entreprises ne sera possible qu'avec le maintien d'une collaboration étroite entre les différents acteurs de la communauté, le déploiement d'une énergie sans cesse renouvelée et la constance dans nos efforts. Notre ambition deviendra alors une énergie positive pour la concrétisation de nos projets.

Partage et espoir seront les mots de 2018. Bonne année à tous !

CONCOURS DES DECORATIONS DE NOEL

Cette année malgré le manque de neige, les habitants de Mollkirch se sont surpassés pour embellir leurs foyers. Lumières, guirlandes, étoiles peluches et bonhommes de neige ornaient portes et fenêtres.

Seuls quelques Mollkirchois ont réussi à passer le pas et s'inscrire en Mairie afin de participer à notre concours.

Et sans plus de formalités voici le palmarès pour 2017 :

1er Prix : Famille GAMBE

2em Prix : Famille ANGSTHELM

3em Prix : Mr QUARZETTI Jérémie

Ils se sont vu remettre des bons d'achats.

Merci à eux, merci à vous.

Merci aux membres du CCAS qui prennent de leur temps pour passer dans le village faire des photos….

1er

2ème

3ème

CCAS

FETE DE NOEL DES AINES

Le seul jour de neige, glace et froideur de décembre fut le jour de la fête des aînés…..

En effet, beaucoup de neige est tombée en cette fin de matinée du 10 décembre 2017, ce qui a valu quelques sueurs froides aux organisateurs et restaurateur car peu de personnes étaient au rendez-vous.

Mais il en fallait plus que les intempéries à nos ainés mollkirchois pour ne pas être à leur rendez-vous annuel. Aussi, c'est avec un peu de retard que les festivités ont commencé...

Cette journée a permis à tous de dialoguer, d'apprécier le repas, de profiter de la petite pièce de théâtre et des chansons des enfants.

Vers 16h30, après la distribution des cadeaux chacun a pu rentrer à son domicile sans encombre car la neige avait disparu. Ce fut une belle fête de Noël.

Merci à tous d'avoir bravé les éléments.

Merci au restaurant les Châtaigniers pour le travail fourni.

Merci à Mario et sa troupe pour nous avoir fait rire et aux enfants et parents de l'école de Mollkirch ainsi qu'à la directrice pour leurs chants.

Et surtout, merci aux membres du CCAS et employés communaux pour leur implication et leur bonne humeur.

Je vous souhaite une bonne année et surtout revenez nom-

CCAS

COLLECTE DE JOUETS ET VETEMENTS

Le samedi 9 décembre s'est tenue l'habituelle collecte de jouets et de vêtements d'enfants au profit du Foyer de l'Enfance de Strasbourg. Le Père Noël a accueilli les petits donateurs et un goûter leur a été offert. C'est dans une ambiance chaleureuse et sympathique que petits et grands ont exprimé leurs talents de dessinateurs alors que les parents en ont profité pour bavarder autour d'un vin chaud.

Le Foyer de l'Enfance remercie toutes les personnes ayant participé à cette opération.

CHASSE AUX ŒUFS

Notre rendez-vous annuel est désormais pris :

La 3ème Chasse aux œufs organisée par le CCAS de Mollkirch aura lieu

Le samedi 31 mars 2018

de 14h à 16h au terrain de jeux de Mollkirch.

Parents et enfants sont conviés. Venez goûter aux chocolats ; jouer aux différents ateliers et surtout partager un moment de convivialité.

Merci de vous inscrire en mairie (03 88 50 00 53) pour les enfants non scolarisé à Mollkirch, avant le 15 mars. Pour les autres nous vous enverrons un mail, merci d'y répondre.

INFO

CIRCULATION

Certains l'ont certainement déjà remarqué, la limitation de vitesse dans la commune a été revue à la baisse. La traversée de Mollkirch et Laubenheim est désormais limitée à 40km/h et aux abords sensibles de l'école et du cimetière à 30km/h.

Des radars pédagogiques ont également été installés pour sensibiliser les conducteurs et les encourager à lever le pied.

Pour sécuriser les entrées Nord et Sud de Mollkirch, des plateaux surélevés obligent à réduire la vitesse.

Malgré tout, nous observons toujours des automobilistes trop pressés reprendre leur vitesse excessive, une fois ces dispositifs franchis.

Avec les futurs travaux de voirie prévus dans quelques temps à Laubenheim, de nouveaux ralentisseurs verront le jour…

Devons-nous faire pousser des dos d'âne tous les 200 m ?

Il en va de la sécurité de vos proches, de vos enfants, de randonneurs, de cyclistes…

Autre constat, concernant le stationnement. De nouveaux marquages au sol ont été tracés, mais beaucoup de véhicules stationnent toujours hors cases, voire complètement sur les trottoirs. Pensez aux piétons qui doivent emprunter la route, quelquefois avec poussette et enfants en bas âge.

En période de neige, nous avons aussi remarqué que certains, par facilité, préfèrent stationner dans la rue, plutôt que de déneiger leur cour ou entrée de garage. Celle-ci se voit vite encombrée, ce qui ne facilite pas le travail des engins de déneigement.

Un appel au civisme et au souci de l'autre est lancé pour améliorer le quotidien de chacun dans notre beau village…

CONCERT GOSPEL DE L'AVENT

Le 3 décembre dernier s'est tenu le concert Gospel de l'Avent.

C'est la formation GOSPEL O'CŒUR qui nous a fait l'honneur de se produire en notre église St Joseph.

La chaleur des chants, la neige de circonstance nous a réellement transporté dans ce magnifique temps de Noël.

A l'issue du concert, chanteurs et spectateurs se sont regroupés autour d'un excellent vin chaud accompagnant les gâteaux maison.

Le bénéfice de l'opération (600€) est affecté au projet de peinture intérieure prévu dans les 5 prochaines années.

Cette restauration devrait s élever à près de 40.000€.

CHAPELLE DU KLOESTERLE

Dimanche 17 juin sera une date à marquer d'une pierre blanche

Après plusieurs étapes de travaux, la chapelle du Kloesterlé aura retrouvé son éclat baroque.

Entièrement financé par l'association les Amis du Kloesterlé, cette restauration de l'Autel marque la fin des travaux du bâtiment.

De nombreuses fées se sont penchées sur cette opération globale : le Conseil de Fabrique, l'association, la Communauté des Communes, la DRAC, la Région, le Conseil Départemental, la Commune, la Fondation du Patrimoine.

Vous avez été nombreux à soutenir cette opération par vos dons qui ont alimenté cette restauration, soyez en tous remerciés.

Pour cette date, le Conseil de Fabrique et l'Association Les Amis du Kloesterlé s'associeront pour l'organisation de la messe inaugurale de la chapelle.

A l'issue de l'office, un apéritif sera offert à l'ensemble des personnes présentes.

Nous espérons compter sur votre présence à cette occasion.

REPAS PAROISSIAL : COUSCOUS ROYAL

Dans le cadre de notre vie paroissiale, nous avons le plaisir de vous convier à notre REPAS PAROISSIAL qui se tiendra le dimanche 4 Mars, à 12h00 à la salle du Guirbaden de Mollkirch.

Ce temps fort de notre communauté se veut un événement convivial, rassemblant le plus largement possible, par-delà les générations, les quartiers.

Un bon moment entre amis et copains avec LE CELEBRE COUSCOUS ROYAL D' HUBERT.

Le menu à 24 € comprend le couscous, le dessert et le café. (12 € pour les enfants de moins de 12 ans). Les boissons ne sont pas comprises.

Inscrivez-vous avant le 27 février en utilisant le coupon réponse situé au bas du flyer qui vous a été distribué dans les boîtes aux lettres. (vous pouvez aussi le demander par mail : paroisse.mollkirch@gmail.com).

LA BONNE COMPAGNIE : théâtre français les 23 et 24 mars

Je vous fais visiter l'appartement ?

Grâce à une combine de son copain Bruno, agent immobilier, Alex, détenu en congé pénitentiaire, débarque dans un appartement inconnu en compagnie de Florence, l'élue de son cœur. Enfin seuls ! Peu importe le confort : "Tant qu'il y a une chambre".... Mais le week-end de liberté est rapidement interrompu par Max, un voisin aux insupportables jeux de mots, qui prend Alex pour le véritable propriétaire et le mêle à un trafic de faux billets. Alors qu'ils pensaient profiter d'un week-end en amoureux, Alex et Florence vont ainsi se retrouver cloîtrés dans l'appartement, victimes du va-et-vient incessant de trois autres couples. On ne sait plus qui est qui, pourquoi il faut sortir ou rester, comment échapper à Max et son humour corrosif et facile. QUEL IMBROGLIO ! Après une heure et demi de délire sur un rythme effréné, une réplique vous trottera en tête : « Elle est bonne, Max, elle est bonne… ».

POMPIERS

Sainte-Barbe

Le 2 décembre dernier, les sapeurs pompiers ont célébré leur patronne protectrice Sainte-barbe.

Après la traditionnelle messe célébrée par le Curé Pierre Alimasi en l'Eglise de Grendelbruch, nous nous sommes retrouvés à la salle du Guirbaden pour faire le point sur l'activité 2017.

Les allocutions de rigueur ont débuté par le Président de l'Amicale, le Sergent Laurent Boxberger. Après les traditionnelles salutations aux personnalités présentes et à toute l'assemblée, c'est le Chef de Section, le Sergent Raphaël Schwartz qui prend la parole. Un rappel de l'activité opérationnelle de l'année 2017 est donné : 41 interventions, à savoir :

19 secours à personnes
2 accidents de la circulation
2 feux
1 épuisement de cave
5 secours à animal
12 nids de guêpes

Malheureusement, la section de Mollkirch, faute de personnel disponible en journée, n'a pu assurer une dizaine d'interventions.

A ce titre, nous en profitons pour lancer un appel à candidatures, "on recrute à Mollkirch !"

Pour rester dans les chiffres, l'ensemble de la section a suivi 360h de formation de maintien des acquis.

2017 fut surtout une année de transition. La passation de commandement entre le Capitaine Honoraire Olivier Spielmann et le Sergent Raphaël Schwartz fut une belle cérémonie. L'inauguration des nouveaux locaux et l'arrivée de la dernière recrue le sapeur Anne-Sophie Ring qui a rejoint les rangs en janvier, a suivi les 200h de formation initiale et est opérationnelle depuis le mois de juin.
Le Sergent Raphaël Schwartz rend hommage aux familles et aux proches de ses soldats qui sont derrières eux et les accompagnent, leur permettant ainsi d'exprimer comme ils le font, leur sens du service aux autres.

Les sapeurs pompiers vous remercient pour votre accueil et votre générosité que vous leur avez accordé lors de leur passage pour la vente de leur calendrier.

Le SDIS du Bas-Rhin est partenaire du TELETHON pour l'année 2018. Le projet est de collecter un maximum de piles usagées. 1 tonne de piles collectées = 250 € reversés au bénéfice du TELETHON.
Les pompiers de Mollkirch s'associent au projet et ont mis à disposition un point de collecte devant l'entrée de la caserne. Pensez à déposer vos piles usagées en passant !

VIE ASSOCIATIVE

LES TABLES D'HISTOIRE DE LA MAGEL : LE LIVRE

Le vendredi 23 février 2018 à 20h à la salle du Guirbaden

Arnold Kientzler, le président de l'association, présentera l'ouvrage que Les Tables d'histoire de la Magel viennent de mettre au point au bout de quelques années de travail :

Mollkirch : la mémoire en photos

(96 p, plus de 350 photos en quadri et en N.B. papier glacé).

Le livre sera disponible dans la deuxième quinzaine de mars prochain.

La souscription qui est en cours s'achève le 1er mars. Il est donc encore temps de le commander au prix de 20 euros l'exemplaire.

Des bulletins sont disponibles à la mairie, à la bibliothèque ainsi que dans les commerces.

Venez nombreux. Entrée gratuite.

Une autre séance est prévue un après-midi de février mais la date n'est pas encore arrêtée.

SAUVER LE GUIRBADEN

CHÂTEAU DE GUIRBADEN : 2017 = 4144 HEURES…

En janvier… c'est l'heure des bilans et des bonnes résolutions….

2017 aura été la deuxième année complète de l'association. Une année riche et dense en évènements. Une année où nous aurons passé 103 jours sur le site et totalisé 4144 h à l'entretenir et à le restaurer…

Le débroussaillage a énormément avancé et le château renait petit à petit… En août les bénévoles ont réalisé un chemin dans la pente nord, afin que le public puisse accéder au cœur du site en toute sécurité. (L'accès normal ayant été fermé par des grilles en juin 2015 vu la dangerosité du donjon qui tombe pierre par pierre). Un fléchage est en place pour permettre de bien trouver l'entrée de ce nouvel accès.

La saison de maçonnerie s'est achevée début octobre. Cette année une deuxième fenêtre a été remontée dans les communs, l'angle gauche de la porte à larmier qui donne sur le fossé central a été remis en place et les pierres au-dessus de la herse ont été rejointées car elles menaçaient de tomber.

Pendant la saison d'hiver, lorsque les chantiers ne sont pas annulés à cause de la météo défavorable, nous poursuivons le dégagement du site avec l'abattage d'arbres et le dégagement de pierres pour mieux en favoriser l'accès. Très prochainement nous allons commencer le démontage du mur derrière la chapelle qui est tombé en partie en septembre 2010 en vue de son remontage à la prochaine saison de maçonnerie dès le mois de mai.

<u>Adhérer pour soutenir :</u>

La bonne santé d'une association se voit aussi par le nombre de ses membres. La première chose qu'un journaliste, un politique, voire même un simple promeneur demande : "vous êtes combien de membres ? "

Oui c'est primordial d'être nombreux pour avoir plus de poids, plus de légitimité. Cette année nous étions 79 membres. L'objectif de 2018 est de dépasser la barre des 100 membres. Alors si notre projet vous tient à cœur, vous pouvez le montrer simplement en adhérant pour 10 € par personne et par année civile… Il n'est jamais trop tard. Vous pouvez envoyer votre adhésion au siège social de l'association : 1 A rue de la Poste 67400 Illkirch. Un grand merci d'avance pour votre engagement.

Françoise SIEFFERT
Présidente de l'association "Sauver le Guirbaden"

Vous êtes cordialement invités à assister à notre Assemblée Générale qui se tiendra vendredi 16 février à 20h dans la salle du Guirbaden à Mollkirch.

Vous pouvez suivre toutes nos actualités sur notre site internet, ainsi que sur notre page Facebook.

http://www.sauver-le-guirbaden.fr
contact@sauver-le-guirbaden.fr
tél : 06.85.98.31.64

Photos 1,2 et 3 : Françoise SIEFFERT
Photo 4 : Dominique WILLEMS

ZE HOPLA' : FESTIVAL LA' MI' MOLL'

Le Festival La' Mi' Moll' a vu le jour en 2015. Il a au fur et à mesure des éditions, pris plus d'importance, jusqu'à arriver aujourd'hui à un tournant très important pour lui.

Cette année pour la quatrième édition de notre festival, nous avons eu à prendre une décision. En effet l'association s'est penchée sur la question d'améliorer le niveau de la programmation du festival LA' MI' MOLL'.

Un choix pas simple, soit de laisser le festival tel qu'il est avec une programmation amateur ou d'en faire un véritable rendez-vous musical.

Afin de trouver un juste milieu et de rester dans nos valeurs, nous avons décidé de monter en gamme, tout en gardant des groupes amateur et surtout locaux.

En effet, nous aurons le plaisir de voir jouer des groupes amateurs, mais aussi semi-professionnels et professionnels.

Le rendez vous est pris le samedi 7 avril à la salle polyvalente à partir de 19H.

La' Mi' Moll' mise sur la variété de sa programmation pour attirer un public familial mais aussi un public plus connaisseur et attaché à la qualité de la programmation.

5 groupes vont se succéder et vont vous faire repenser, pour certains, à leurs jeunes années avec la reprise de tubes des années 80, ou vont vous faire découvrir leurs propres compositions.

Fallait pas l'inviter : D'octobre 1980 en Jamaïque à septembre 2013 en Belgique, Fallait pas l'inviter s'éclate à reprendre des morceaux dont les différences de génération ou de style n'ont d'équivalent que dans l'écart d'âge entre l'aîné et le benjamin du groupe.

D'Asaf Avidan à Tryo en passant par Cabrel ou Ben Harper, Fallait pas l'inviter partage ses goûts musicaux avec force conviction.

Mais en 2018, l'heure est à la création et le groupe incorpore progressivement ses propres créations... Deux habitants de Mollkirch font partie de ce groupe !

Such A Violent Son : Est un jeune groupe de rock progressif avec diverses influences telles que le blues, la pop et l'électro. Basé sur Strasbourg, il est composé de trois membres : Sabrina, Simon et Vincent

M.O.R : c'est à l'origine un duo formé par la voix irrésistiblement soul du guitariste chanteur Yannick Eichert et du batteur aussi puissant que précis Jérôme Spieldenner. Avec l'arrivée de Claire Chookie Jack à la basse, le projet s'étoffe musicalement tout en gardant sa fougue originelle. Leur premier EP Made in China, sorti en janvier 2014, cloue le bec à tout le monde. Brut et râpeux, il mélange à la fois la puissance et la subtilité des traditions soul et rock. Ils ce sont déjà produits entre autre à Mulhouse, au Feg'stival à Fegersheim, à Strasbourg et Nancy.

F'Rosen : si comme nous vous appréciez : Chuck Berry, Freddy Mercury, Johnny ou encore Indochine, vous allez adorer F'Rosen! Ce groupe constitué de 6 musiciens de Rosenwiller vont mettre le feu ! Mais pourquoi F'Rosen ??? C'est tout simple : le père, ses deux filles, son gendre et deux copains, donc F pour Family et pour Friends.

The Fat Badgers : cuisine des mix sucrés avec pour ingrédients de base les sons soul et funk qu'il recherche pour leur douceur en bouche et leurs vertus médicinales. Le tout est mélangé à la levure de musique électronique et sera servi en concert par 4 musiciens à lunettes. Groupe professionnel, ils ont déjà joué entre autre à la laiterie et à la fête de la musique à Strasbourg, mais aussi à Mulhouse, Nancy, Lyon, Paris et même en Allemagne, à Karlsruhe.

Par ailleurs, l'événement devient payant pour à la fois proposer des groupes de meilleure qualité mais aussi pour permettre à l'association d'améliorer le Festival. Néanmoins celui-ci restera accessible gratuitement aux mineurs et aux étudiants.

Si vous avez un creux, nous aurons de quoi vous ravitailler, buvette, tartes flambées, crêpes, gâteaux vous seront proposés tout au long de la soirée.

Nous avons mis en place une billetterie en ligne pour ceux qui souhaitent acheter leur place en avance, paiement sécurisé !

Entrée : 4 € / Mineurs et étudiants : Gratuit

https://www.helloasso.com/associations/ze-hopla/evenements/la-mi-moll/

Pour plus d'informations :
06 77 36 40 53
https://www.facebook.com/ZeHopla/
zehopla@gmail.com

D'LUSCHTIGE WALDNICKEL : "SOS PAPYS ! ", UNE SAISON REUSSIE !

Les Luschtige Waldnickel ont vécu une saison théâtrale extraordianaire.

La pièce SOS PAPYS, écrite par Claude Dreyer a remporté un franc succès. Un décor inhabituel, une intrigue d'actualité et… un fantastique public !

Le décor nous a rappelé, avec une pointe de nostalgie, les granges de nos parents et grands-parents, tout en nous faisant vivre la vie tourmentée d'Oscar, Sacha et Stephan, nos 3 papys qui boycottent leurs épouses, et qui sont bousculés par l'arrivée d'un bébé. Tiens ! on a pas déjà connu ça ? Une pièce pleine d'action, mais d'émotion aussi et qui nous a également permis de nous remémorer nos comptines en dialecte.

A la dernière représentation, grâce à vous, nous avons pu remettre un chèque de 1500€ à l'association "Enfants de Marthe".

Cette année encore nous soutiendrons une association. Celle-ci n'a pas encore été déterminée, mais nous vous tiendrons au courant sur notre page Facebook et notre site Internet.

Pour la saison 2018, nous vous proposerons 6 représentations, toujours en novembre, les 16/17/18/23/24 et 25.

A peine l'année 2017 achevée, nous voilà déjà en train de chercher la pièce qui vous fera pleurer de rire.

Mais avant ça, comme à chaque printemps, nous vous retrouverons pour notre LOTO. Mais attention, cette année il sera organisé un peu plus tard, le samedi 26 mai.

Comme d'habitude ce sera une soirée riche en lots de valeur (bons d'achats, TV, gyropode, cave à vins) et d'autres, tout aussi plaisant à gagner (paniers garnis, tablette, montre connectée), ainsi que deux jeux gratuits pour les enfants. Une soirée conviviale où 100 % des gagnants pourront tenter leur chance, et où nous serons ravis de vous accueillir.

Nous vous attendons nombreux.

FACEBOOK : Théâtre de Mollkirch
Site Internet : theatremollkirch.wixsite.com/waldnickel

ETAT CIVIL

NOUVEAUX ARRIVANTS

Paul HEGO, Juliette MOREL et leur fils Léon, domiciliés au 50 Route du Guirbaden

DECES

13/12/2017 : Marie Louise HIRTZ épouse MULLER, âgée de 89 ans

27/12/2017 : Olivier Désiré MALET, âgé de 45 ans

12/01/2018 : Antoine Joseph FRIEDRICH, âgé de 86 ans

NAISSANCE

20/11/2017 : Eloane BULLESFELD, Fille de Hervé, Joseph, Armand BULLESFELD et de Seynabou TOURE

GRANDS ANNIVERSAIRES

29/11/2017 : Tarcisse SCHOENAHL, 80 ans

17/01/2018 : Marie-Paule RETTEL, 80 ans

INFOS

SENTIER DES DEMOISELLES DE PIERRE

En cette fin d'année, le sentier s'est définitivement refait une santé .

Après le remplacement d'une partie de la signalétique, 2 entreprises locales (Decker Paysages et Menuiserie Nibel-Lanche) se sont penchées sur l'aménagement et la reprise de certaines portions du sentier ainsi que sur le remplacement d'une partie du mobilier.

Au courant de l'hiver, des travaux forestiers devraient dégager le point de vue, actuellement bouché par la cime des arbres.

D'ores et déjà les Fées vous attendent au détour du chemin pour vous entrainer vers de fabuleuses découvertes

Dimanche 4 mars 2018 midi

Salle du Guirbaden à Mollkirch

Couscous Royal

+ dessert et café

Organisé par

Le conseil de fabrique de Mollkirch

Tarifs :

Adulte : 24€

Enfant - 12 ans : 15€

Boissons non comprises

Uniquement sur réservation avant le 27 février

Infos/Réservations :
paroisse.mollkirch@gmail.com ou 03 88 50 00 28

La' Mi' Moll'

Le 7 avril 19h00 à Mollkirch

FAT BADGERS
Electro/Funk

M.O.R
Blues/Rock

SUCH A VIOLENT SON
Rock

F'ROSEN
Rock

FALLAIT PAS L'INVITER
Blues/Rock

Tartes flambées

Entrée : 4 €

Buvette

Etudiants/Enfants: Gratuit